

## Fiche de Données de Sécurité

Conformément à l'Annexe II du REACH - Règlement (UE) 2020/878

### RUBRIQUE 1. Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

#### 1.1. Identificateur de produit

Dénomination **PROTECT 3**

#### 1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Dénomination supplémentaire **Imperméabilisant hydrofugeant olefugeant**

#### 1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Raison Sociale **SAS DISTRIBAT**  
Adresse **3 chemin de l'industrie**  
Localité et Etat **06110 LE CANNET (CN)  
FRANCE**  
Tél. **0493757782**  
Fax. **0493757916**

Courrier de la personne compétente,  
personne chargée de la fiche de données de  
sécurité.

[y.lenfant@calixtone.com](mailto:y.lenfant@calixtone.com)

Fournisseurs : **Calixtone**

#### 1.4. Numéro d'appel d'urgence

Pour renseignements urgents s'adresser à **+33 (0)1 45 42 59 59**  
**Société Organisme: INRS/ORFILA <http://www.centres-antipoison.net/>**

### RUBRIQUE 2. Identification des dangers

#### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008:

GHS02  
Flam. Liq. H226 Liquide et vapeurs inflammables.

GHS08  
Asp. Tox. 1 H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

#### 2.2 Éléments d'étiquetages

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 :  
Le produit est classifié et étiqueté selon le règlement CLP.

Pictogrammes de danger :



GHS02

GHS08

Mention d'avertissement : Danger

Composants dangereux déterminants pour l'étiquetage:  
White Spirit -1%

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

Mentions de danger :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.  
H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

Conseils de prudence :

P102 Tenir hors de portée des enfants.  
P233 Maintenir le récipient fermé de manière étanche.  
P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.  
P210 Tenir à l'écart de la chaleur, des surfaces chaudes, des étincelles, des flammes nues et de toute autre source d'inflammation.  
Ne pas fumer.  
P301 + P310 EN CAS D'INGESTION: Appeler immédiatement un CENTRE ANTIPOISON/un médecin.  
P303 + P361 + P353 EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU (ou les cheveux): Enlever immédiatement tous les vêtements contaminés.  
Rincer la peau à l'eau/Se doucher.  
P331 NE PAS faire vomir.  
P403 + P235 Stocker dans un endroit bien ventilé. Tenir au frais.  
P501 Éliminer le contenu/récipient conformément à la réglementation locale/régionale/nationale/internationale.

Indications complémentaires :

EUH066 L'exposition répétée peut provoquer dessèchement ou gerçures de la peau.

## 2.3 Autres dangers.

Résultats des évaluations PBT et vPvB :

PBT: Non applicable / vPvB: Non applicable

## RUBRIQUE 3. Composition/informations sur les composants.

### 3.1. Mélanges

Description: Mélange des substances mentionnées à la suite avec des additifs non dangereux.

Composants dangereux:

White Spirit -1%.	Flam. Liq. 3, H226;	Asp. Tox. 1, H304	50-100%
Copolymère Fluoré.	Flam. Liq. 3, H226;	Eye irrit. 2, H319; STOT SE 3, H336	2,5-10%

Indications complémentaires : Pour le libellé des phrases de risque citées, se référer au chapitre 16.

## RUBRIQUE 4. Premiers secours

### 4.1. Description des premiers secours.

Après inhalation excessive : Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles.

Après contact avec la peau: En règle générale le produit n'irrite pas la peau.

Après contact avec les yeux: Rincer les yeux, sous l'eau courante, pendant plusieurs minutes, en écartant bien les paupières

Après ingestion : En cas de troubles, si les symptômes persistent, consulter un médecin.

### 4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 5. Disposition contre le feu

### 5.1. Moyens d'extinction.

MOYENS D'EXTINCTION APPROPRIÉS

CO2, sable, poudre d'extinction. Ne pas utiliser d'eau.

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

## MOYENS D'EXTINCTION NON APPROPRIÉS

Ne pas utiliser de jets d'eau. Jet d'eau à grand débit.

## RUBRIQUE 6. Disposition en cas de dispersion accidentelle

### 6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence.

Porter un équipement de sécurité. Éloigner les personnes non protégées.

### 6.2. Précautions pour la protection de l'environnement.

Ne pas rejeter dans les canalisations, dans les eaux de surface et dans les nappes d'eau souterraines.

### 6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage.

Recueillir les liquides à l'aide d'un produit absorbant (sable, kieselguhr, neutralisant d'acide, liant universel, sciure).

Évacuer les matériaux contaminés en tant que déchets conformément au point 13.

Assurer une aération suffisante.

Ne pas rincer à l'eau ou aux produits nettoyants aqueux.

### 6.4. Référence à d'autres sections.

Afin d'obtenir des informations pour une manipulation sûre, consulter le chapitre 7.

Afin d'obtenir des informations sur les équipements de protection personnels, consulter le chapitre 8.

Afin d'obtenir des informations sur l'élimination, consulter le chapitre 13.

## RUBRIQUE 7. Manipulation et stockage

### 7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger.

Veiller à une bonne ventilation/aspiration du poste de travail.

Éviter la formation d'aérosols.

Préventions des incendies et des explosions:

Tenir à l'abri des sources d'inflammations – ne pas fumer. Prendre des mesures contre les charges électrostatiques.

### 7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités.

Exigences concernant les lieux et conteneurs de stockage: Aucune exigence particulière.

Indications concernant le stockage commun : Pas nécessaire.

Autres indications sur les conditions de stockage: Tenir les emballages hermétiquement fermés

### 7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s).

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 8. Protection personnelle/Contrôle de l'exposition

Indications complémentaires pour l'agencement des installations techniques:

Sans autre indication, voir point 7.

### 8.1. Paramètres de contrôle

Composants présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail:

Le produit ne contient pas en quantité significative des substances présentant des valeurs-seuil à surveiller par poste de travail.

### 8.2. Contrôles de l'exposition.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Tenir à l'écart des produits alimentaires, des boissons et de la nourriture pour animaux.

Se laver les mains avant les pauses et enfin de travail.

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

## PROTECTION DES MAINS

Se protéger les mains à l'aide de gants de travail de catégorie III (réf. norme EN 374).

Pour le choix du matériau des gants de travail, il est nécessaire de tenir compte des facteurs suivants: compatibilité, dégradation, temps de rupture et perméabilité équivalentes.

Dans le cas de préparations, la résistance des gants de travail doit être testée avant l'utilisation dans la mesure où elle ne peut être établie à priori. Le temps d'usure des gants dépend de la durée de l'exposition.

## PROTECTION DES YEUX

Il est recommandé de porter des lunettes de protection hermétiques (réf. norme EN 166).

## PROTECTION DES VOIES RESPIRATOIRES

En cas d'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire; en cas d'exposition intense ou durable, utiliser un appareil de respiration indépendant de l'air ambiant.

## RUBRIQUE 9. Propriétés physiques et chimiques

### 9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles.

#### Aspect

Forme	Liquide
Couleur	Selon désignation produit
Odeur	Caractéristique

#### Changement d'état

Point de fusion	Non déterminé
Point d'ébullition	120 °c
Point d'éclair	24 °c
Auto-inflammation	Le produit ne s'enflamme pas spontanément
Danger d'explosion	Le produit n'est pas explosif; toutefois, des mélanges explosifs vapeur-air peuvent se former.
Densité	Non déterminé
Solubilité dans/miscibilité avec l'eau:	Pas ou peu miscible

### 9.2. Autres informations.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 10. Stabilité et réactivité

### 10.1. Réactivité.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.2. Stabilité chimique.

Décomposition thermique/conditions à éviter: Pas de décomposition en cas d'usage conforme.

### 10.3. Possibilité de réactions dangereuse

Aucune réaction dangereuse connue.

### 10.4. Conditions à éviter.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 10.5. Matières incompatibles.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

## 10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de produits de décomposition dangereux connues.

## RUBRIQUE 11. Informations toxicologiques

### 11.1. Informations sur les effets toxicologiques.

#### TOXICITÉ AIGUË.

Effet primaire d'irritation

#### CORROSION CUTANÉE / IRRITATION CUTANÉE.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### LÉSIONS OCULAIRES GRAVES / IRRITATION OCULAIRE.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### SENSIBILISATION RESPIRATOIRE OU CUTANÉE.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### MUTAGÉNÉCITÉ SUR LES CELLULES GERMINALES.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### CANCÉROGÉNÉCITÉ.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### TOXICITÉ POUR LA REPRODUCTION.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION UNIQUE.

Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis.

#### TOXICITÉ SPÉCIFIQUE POUR CERTAINS ORGANES CIBLES - EXPOSITION RÉPÉTÉE.

Ne répond pas aux critères de classification pour cette classe de danger.

#### DANGER PAR ASPIRATION.

Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

## RUBRIQUE 12. Informations écologiques

### 12.1. Toxicité.

Toxicité aquatique: Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.2. Persistance et dégradabilité.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.3. Potentiel de bioaccumulation.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 12.4. Mobilité dans le sol.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Autres indications écologiques :

Indications générales.

Catégorie de pollution des eaux 1 (D) (Classification propre): peu polluant

Ne pas laisser le produit, non dilué ou en grande quantité, pénétrer la nappe phréatique, les eaux ou les canalisations.

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

## 12.5. Résultats des évaluations PBT et VPVB.

PBT Non applicable./ vPvB Non applicable.

## 12.6. Autres effets néfastes.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

## RUBRIQUE 13. Considérations relatives à l'élimination

### 13.1. Méthodes de traitement des déchets.

Recommandation :

Ne doit pas être évacué avec les ordures ménagères. Ne pas laisser pénétrer dans les égouts.

Emballages non nettoyés

Recommandation : Evacuation conformément aux prescriptions légales.

## RUBRIQUE 14. Informations relatives au transports.

### 14.1 Numéro ONU

ADR, IMDG, IATA                      UNI993

### 14.2 Désignation officielle de transport de l'ONU

ADR :                      UNI993 LIQUIDE INFLAMMABLE, NSA (white spirit -1%, Copolymère fluoré), Dispositions spéciales spéciales 640E  
IMDG, LATA :              FLAMMABLE LIQUID, NOS (White Spirit -1%, Copolymère fluoré)

### 14.3 Classe(s) de danger pour le transport.

ADR:                      3 (F1) Liquides inflammables



IMDG, LATA:              3 Liquides inflammables



### 14.4. Groupe d'emballage.

ADR, IMDG, LATA:              III

### 14.5. Dangers pour l'environnement.

Polluant marin : Non

### 14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur.

Attention : Liquides inflammable  
Code danger : 30

### 14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol et au recueil IBC.

Non applicable.

Indications complémentaires de transport:

ADR  
Quantités limitées (LQ)              5L  
Quantités exceptées (EQ)              Code: EI  
Quantité maximale nette par emballage intérieur: 30 ml  
Quantité maximale nette par emballage extérieur: 1000 ml  
Catégorie de transport              3  
Code de restriction en tunnels              D/E

# CALIXTONE PROTECT 3

Revision n.3  
du 25/01/2024  
Imprimé le 13/01/2024  
Remplace la révision:2 (du 29/09/2015  
)

FR

## IMDG

Limited quantities (LQ)  
Excepted quantities (EQ)

5L  
Code: EI  
Maximum net quantity per inner packaging: 30 ml  
Maximum net quantity per outer packaging: 1000 ml

"Règlement.type" de l'ONU: UN 1993 LIQUIDE INFLAMMABLE, N.S.A., DISPOSITIONS SPÉCJALES 640E (WHITE SPIRIT -1%, COPOLYMÈRE FLUORÉ), 3, III

## RUBRIQUE 15. Informations réglementaires

### 15.1. Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement.

Pas d'autres informations importantes disponibles.

### 15.2. Évaluation de la sécurité chimique.

Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

## RUBRIQUE 16. Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétés du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Libellé des phrases de risques citées au paragraphe 3 :

H226 Liquide et vapeurs inflammables.

H304 Peut être mortel en cas d'ingestion et de pénétration dans les voies respiratoires.

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H336 Peut provoquer somnolence ou vertiges.

Acronymes et abréviations:

ADR: Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route

IMDG: International Maritime Code for Dangerous Goods

DOT: US Department of Transportation

IATA: International Air Transport Association

GHS: Globally Harmonised System of Classification and Labelling of Chemicals

EINECS: European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances

ELINCS: European List of Notified Chemical Substances

CAS: Chemical Abstract Service (division of the American Chemical Society)

PBT: Persistent, Bioaccumulative and Toxic

vP.vB: Very Persistent and Very Bioaccumulative

F/am. Liq. 3: Flammable liquids, Hazard Category 3

Eye Irrit. 2: Serious eye damage/eye irritation. Hazard Category 2